



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL  
SÉANCE DU 12 FEVRIER 2021

N° DCS2021/05

**Nombre de délégués :**

- En exercice	60
- Présents	33
- Votants	36
- Représentés	03
- Absents	24

**Date de Convocation**

03 février 2021

**Date d’Affichage**

19 février 2021

**OBJET :**  
**INFORMATION SUR LA LISTE DES MARCHES PUBLICS  
CONCLUS POUR L’ANNEE 2020**

L’an deux mille vingt et un, le 12 février à dix-neuf heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

**Présents :**

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

Mme TEXIER, M.M. GERIN, PATY, Mme DUFFAULT, M. MARTI, Mme PLANADE, M.M. GALAN, VALLEE, DA COSTA FERREIRA, SENOBLE, RIFFAUD, FONTAINE, CHEREAU, JEGO, MARCHAND, CRETON, DECOURT, FONTAN, Mme BRUN, M. CHOLLET, Mmes GISLARD, ROUSSELET, M.M. THILLAYS, M. BOLZE.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

Mme GENTET.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. GALLOIS, CHIANESE, SADRON.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M. PERRIGOT, Mmes PAUC, HUSSON, VOLLEREAU.

**Représentés** : - M. BUZZI représenté par M. SENOBLE, Mme DEBUS représentée par M. BOLZE, M. CROSNIER représenté par Mme GENTET.

**Absents :**

M.M. SIMARD, BOURBIGOT, BRUNEAU, Mmes HOFACK, BELLEMAIN, M.M. BERNARD, DELALANDRE, Mme QUERMELIN, M.M. CHON, JOYEUSE, Mme AQUILON, M.M. WOJCIECHOWSKI, ALBOUY, SAINT HILAIRE, Mme PRAT, M. MAILLARD, TUZI, BELLIOU, CAMUSET, MONDO, BOITEUX, CLOOTENS, Mme BARTHE, M. GIOCONDI.

**Secrétaire de séance** : Madame Sandrine GENTET, déléguée titulaire – 4<sup>ème</sup> Assesseur.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Syndical :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-19,

**VU** Code de la commande publique, notamment son article L2196-3,

**LE CONSEIL SYNDICAL ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE A L'UNANIMITÉ,**

- De prendre connaissance de la liste des marchés publics conclus en 2020,
- D'autoriser Monsieur le Président à publier la liste sur le profil acheteur achatpublic.com, ainsi que sur le site internet du SIRMOTOM,
- De mandater Monsieur le Président pour effectuer toutes les démarches de nature à exécuter la présente décision.

LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS POUR L'ANNEE 2020			
N° ET OBJET DU MARCHÉ	TYPE DE PROCÉDURE	DATE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ	NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE
<b>MARCHE DE TRAVAUX</b>			
<i>Montant égal ou supérieur à 40.000 € HT et inférieur à 90.000 € HT</i>			
-	-	-	-
<i>Montant égal ou supérieur à 90.000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
2020.02 - Travaux de génie civil nécessaire à la mise en place des bornes d'apport volontaire ordures ménagères/collectes sélectives/papier/verre de type semi enterré ou enterré sur le territoire du SIRMOTOM	MAPA	29/10/2020	<b>COLAS IDFN</b> Route de Coulommiers 77390 CHAUMES EN BRIE
<i>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</i>			
-	-	-	-

<b>MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES</b>			
<b>Montant égal ou supérieur à 40.000 € HT et inférieur à 90.000 € HT</b>			
2020.03 - Fourniture de bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des emballages des communes du SIRMOTOM	MAPA	09/12/2020	<b>CONTENUR SL</b> 3 rue de la Claire 69009 LYON
-	-	-	-
<b>Montant égal ou supérieur à 90.000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée</b>			
-	-	-	-
<b>Montant est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée</b>			
2019.08 - Fourniture, livraison et installation (y compris la mise en service) de colonnes d'apport volontaire enterrées et semi-enterrées (en achat) de verre, de papier, recyclables et d'ordures ménagères	Procédure formalisée	07/01/2020	<b>ESE France SA</b> 42 Rue Paul Sabatier 71530 CRISSEY
2019.09 - Exploitation des déchetteries du SIRMOTOM	Procédure formalisée	07/01/2020	<b>AUBINE</b> Le Vermont 28, Boulevard de Pesaro TSA 67779- 92739 NANTERRE Cedex

Fait et délibéré le 12 février 2021,  
Pour extrait conforme,

Le Président  
Yves JEGO

